

Arrestations du 15 juin à Gentioux et aux alentours de Limoges, dans le cadre de l'enquête sur l'incendie de l'émetteur des Cars (87) :

RÉUNION PUBLIQUE LE MERCREDI 7 JUILLET À GENTIOUX (23) À 19H
COMITÉ DE SOUTIEN LES SAMEDIS 3 ET 10 JUILLET À LIMOGES À 11H
RASSEMBLEMENT AU TRIBUNAL JEUDI 15 JUILLET À LIMOGES À 8H30



Ce mardi 15 juin, à Gentioux et différents endroits aux alentours de Limoges, ce sont six personnes qui ont été arrêtées et six de plus qui ont eu à subir intrusion policière, perquisition, interrogatoire et saisie de matériel... trois jours plus tard, seules trois personnes ont été mises en examen, libérées sous contrôle judiciaire, les autres ont été relâchées sans charge. Du matériel saisi et non restitué pour tout le monde, une suspension administrative pour une des mis.e.s en examen, un appel du parquet pour faire enfermer les deux autres :

**RETROUVONS-NOUS POUR DÉNONCER CETTE OPÉRATION
ET SOUTENIR TOUTES LES PERSONNES MISES EN CAUSE !!!**

Au-delà des faits reprochés aux personnes interpellé.e.s (toujours présumées innocentes !), cette opération a impacté de nombreuses autres personnes: ami.e.s, familles, différents réseaux militants ou associatifs limousins... Elle ressemble, comme en son temps l'« affaire de Tarnac », à une vaste opération de renseignement, et de mise sous pression des trop rares personnes qui agissent au quotidien, pour défendre une autre idée de ce que vivre veut dire, contre la dégradation des conditions de vie sur terre et les atteintes constantes à la dignité humaine. L'ordonnance de placement sous contrôle judiciaire d'une des inculpées pour « association de malfaiteurs » stipule ainsi très sérieusement: « (...) *les deux femmes partagent de nombreuses idéologies en lien avec le souci d'une préservation de la nature (notamment la forêt limousine), ou encore le refus de voir installer des équipements technologiques (compteurs Linky, 5G) »* en guise de caractérisation de leur soi-disant parcours de « radicalisation ». Parmi les effets secondaires de l'opération, nous apprenons que l'institutrice de Gentioux vient d'être suspendue par l'inspection académique en dépit de toute présomption d'innocence ; sachant que par ailleurs, le parquet a déjà fait appel de la remise en liberté des deux autres personnes, avec une comparution prévue le 15/07.

Ces opérations de police politique qui se caractérisent par une disproportion de moyens (nombre d'agents des forces de l'ordre, nombre de véhicules, nombre d'arrestations, de perquisitions, nombre d'écoutes et de balises, de moyens de police scientifique et technique...) visent autant à nous intimider toutes et tous qu'à punir d'éventuels contrevenants.

Cette opération demande donc une réponse collective pour signifier à la fois que nous voulons appuyer les personnes mises en examen pour leur assurer une juste défense et signifier que nous ne nous laisserons pas impressionner.

Résumé des événements depuis le 15 juin :

- Des perquisitions ont été menées mardi 15 juin dès 6h dans au moins six lieux différents en Creuse et Haute-Vienne, avec l'intervention de plusieurs dizaines de policiers et gendarmes armés assistés du personnel et des moyens de la sous-direction de l'anti-terrorisme. On apprendra dans la journée que l'enquête est liée à des dégradations matérielles ne mettant pas en danger les vies humaines : l'incendie de véhicules d'Enedis en janvier 2020 et l'incendie d'antennes de télé, radio et téléphonie aux Cars (sud de Limoges) en janvier 2021.

- Six personnes ont été interpellées et placées en garde-à-vue à Nieul, Saint-Junien, Bellac, Aix-sur-Vienne et Limoges, et six autres perquisitionnées et/ou interrogées. Pour toutes, du matériel a été saisi : ordinateurs, téléphones portables, documents, objets personnels...

- Trois personnes ont été libérées sans poursuites jeudi 17 juin. Les trois autres ont été présentées à une juge d'instruction au tribunal de Limoges vendredi 18 juin. Elle les a mises en examen : pour deux d'entre elles pour destructions en bande organisée ; pour la troisième, pour association de malfaiteurs en lien avec ladite bande organisée.

- Cette juge d'instruction a demandé un placement en détention provisoire pour les deux premières, et un contrôle judiciaire pour la troisième. Les demandes de placements en détention ont été refusées par le juge des libertés. Les deux personnes sont aussitôt sorties du tribunal, sous contrôle judiciaire, vendredi 18 juin. Mais rapidement le parquet a fait appel de ces deux remises en liberté, cependant qu'une des mises en examen était lundi 28 juin suspendue par sa hiérarchie.

- Les questions posées lors des auditions ont permis de commencer à comprendre le récit policier en cours de construction. Les personnes ont notamment été interrogées sur leur activités et liens sociaux au sein de collectifs ou

d'associations limousins estimés semble-t-il trop contestataires : la Chorale des Résistances sociales, le Cercle Gramsci, La Bogue, et plusieurs autres associations ou collectifs.

- De très gros moyens de surveillance ont été utilisés depuis plusieurs mois. La police a mis en place des filatures et des écoutes téléphoniques. Elle a mis des micros dans les maisons et dans les véhicules. Elle a installé des keyloggers sur les ordinateurs. Et relevé de l'ADN un peu partout.

- Des "trombinoscopes" ont été présentées aux gardé.e.s-à-vue. Les flics prétendent que les relevés d'ADN incriminent une ou deux personnes arrêtées, et ils disent avoir un autre ADN, masculin, dont ils recherchent toujours activement le "propriétaire".

- La présence dans sa bibliothèque de l'excellente Revue Z a été présentée à une des personnes interpellées comme un élément à charge. Motif : un des textes de revendications d'incendie serait inspiré d'une page de la revue !

- Le parquet et ses carpettes ont bien démontré une fois de plus leur paranoïa contre ce qu'ils appellent "l'ultragauche", leur empressement et leur grossièreté, prêts à tout confondre et tout mélanger dans un unique marécage séditieux.

- Une opposition à cette opération s'est manifestée dès le départ et toute la semaine, notamment à Gentioux par une mobilisation sur les lieux de l'interpellation, puis une assemblée d'une centaine de personnes le soir même ; des rendez-vous quotidiens devant l'hôtel de police de Limoges, et parfois subi une lourde pression policière ; un rendez-vous samedi 19 juin, place d'Aine, a permis de constituer un comité de soutien, qui s'est retrouvé à nouveau le 26 juin avec une centaine de participants ; les échanges publics des proches et de leurs soutiens ont permis à tous de partager la dénonciation de cette opération, y compris dans son aspect politique et médiatique, et la détermination à ne pas se laisser intimider.

Propositions du comité de soutien créé à Limoges :

- se retrouver à nouveau tous les samedis à Limoges.

- mettre en place des comités et/ou rendez-vous locaux, menant leurs actions de manière indépendante mais coordonnée via les rendez-vous du samedi à Limoges.

- organiser une tournée en Limousin : soirée débat + repas de soutien + concerts, organiser des rencontres publiques via des structures ou associations touchées par cette affaire. Proposez-nous des lieux, des dates, des groupes, des intervenant.e.s !

- collecter des fonds à toutes ces occasions pour aider les personnes mises en cause dans leur bataille juridique.

- préparer activement le 15 juillet pour qu'un maximum de monde soit présent lors de l'audience d'appel.

- intervenir dans les rues, par exemple pendant le festival Urbaka à Limoges, avec tracts, banderoles et chansons.

- dénoncer massivement les méthodes et l'arbitraire policier qui use et abuse des moyens de l'antiterrorisme pour intimider et surveiller toute une population.

REJOIGNEZ-NOUS, INTERVENEZ, PARTICIPEZ AU COMITÉ 15 JUIN !

**MULTIPLIONS LES TEXTES, POÈMES, BANDEROLES, INTERVENTIONS PUBLIQUES,
POUR DÉNONCER CE NOUVEAU DÉLIRE DE L'ÉTAT POLICIER !**

DÉFENDONS-NOUS !

TEL 06.23.44.31.52 | MAIL : COMITE15JUN@RISEUP.NET | FACEBOOK SOUTIENARRESTATIONS15JUN

INFORMATIONS EN LIGNE SUR LE SITE D'INFORMATIONS INDÉPENDANTES LA BOGUE : [HTTPS://LABOGUE.INFO](https://labogue.info)

Arrestations du 15 juin à Gentioux et aux alentours de Limoges, dans le cadre de l'enquête sur l'incendie de l'émetteur des Cars (87) :

RÉUNION PUBLIQUE LE MERCREDI 7 JUILLET À GENTIOUX (23) À 19H
COMITÉ DE SOUTIEN LES SAMEDIS 3 ET 10 JUILLET À LIMOGES À 11H
RASSEMBLEMENT AU TRIBUNAL JEUDI 15 JUILLET À LIMOGES À 8H30



Ce mardi 15 juin, à Gentioux et différents endroits aux alentours de Limoges, ce sont six personnes qui ont été arrêtées et six de plus qui ont eu à subir intrusion policière, perquisition, interrogatoire et saisie de matériel... trois jours plus tard, seules trois personnes ont été mises en examen, libérées sous contrôle judiciaire, les autres ont été relâchées sans charge. Du matériel saisi et non restitué pour tout le monde, une suspension administrative pour une des mis.e.s en examen, un appel du parquet pour faire enfermer les deux autres :

**RETROUVONS-NOUS POUR DÉNONCER CETTE OPÉRATION
ET SOUTENIR TOUTES LES PERSONNES MISES EN CAUSE !!!**

Au-delà des faits reprochés aux personnes interpellé.e.s (toujours présumées innocentes !), cette opération a impacté de nombreuses autres personnes: ami.e.s, familles, différents réseaux militants ou associatifs limousins... Elle ressemble, comme en son temps l'« affaire de Tarnac », à une vaste opération de renseignement, et de mise sous pression des trop rares personnes qui agissent au quotidien, pour défendre une autre idée de ce que vivre veut dire, contre la dégradation des conditions de vie sur terre et les atteintes constantes à la dignité humaine. L'ordonnance de placement sous contrôle judiciaire d'une des inculpées pour « association de malfaiteurs » stipule ainsi très sérieusement: « (...) *les deux femmes partagent de nombreuses idéologies en lien avec le souci d'une préservation de la nature (notamment la forêt limousine), ou encore le refus de voir installer des équipements technologiques (compteurs Linky, 5G) »* en guise de caractérisation de leur soi-disant parcours de « radicalisation ». Parmi les effets secondaires de l'opération, nous apprenons que l'institutrice de Gentioux vient d'être suspendue par l'inspection académique en dépit de toute présomption d'innocence ; sachant que par ailleurs, le parquet a déjà fait appel de la remise en liberté des deux autres personnes, avec une comparution prévue le 15/07.

Ces opérations de police politique qui se caractérisent par une disproportion de moyens (nombre d'agents des forces de l'ordre, nombre de véhicules, nombre d'arrestations, de perquisitions, nombre d'écoutes et de balises, de moyens de police scientifique et technique...) visent autant à nous intimider toutes et tous qu'à punir d'éventuels contrevenants.

Cette opération demande donc une réponse collective pour signifier à la fois que nous voulons appuyer les personnes mises en examen pour leur assurer une juste défense et signifier que nous ne nous laisserons pas impressionner.

Résumé des événements depuis le 15 juin :

- Des perquisitions ont été menées mardi 15 juin dès 6h dans au moins six lieux différents en Creuse et Haute-Vienne, avec l'intervention de plusieurs dizaines de policiers et gendarmes armés assistés du personnel et des moyens de la sous-direction de l'anti-terrorisme. On apprendra dans la journée que l'enquête est liée à des dégradations matérielles ne mettant pas en danger les vies humaines : l'incendie de véhicules d'Enedis en janvier 2020 et l'incendie d'antennes de télé, radio et téléphonie aux Cars (sud de Limoges) en janvier 2021.

- Six personnes ont été interpellées et placées en garde-à-vue à Nieul, Saint-Junien, Bellac, Aix-sur-Vienne et Limoges, et six autres perquisitionnées et/ou interrogées. Pour toutes, du matériel a été saisi : ordinateurs, téléphones portables, documents, objets personnels...

- Trois personnes ont été libérées sans poursuites jeudi 17 juin. Les trois autres ont été présentées à une juge d'instruction au tribunal de Limoges vendredi 18 juin. Elle les a mises en examen : pour deux d'entre elles pour destructions en bande organisée ; pour la troisième, pour association de malfaiteurs en lien avec ladite bande organisée.

- Cette juge d'instruction a demandé un placement en détention provisoire pour les deux premières, et un contrôle judiciaire pour la troisième. Les demandes de placements en détention ont été refusées par le juge des libertés. Les deux personnes sont aussitôt sorties du tribunal, sous contrôle judiciaire, vendredi 18 juin. Mais rapidement le parquet a fait appel de ces deux remises en liberté, cependant qu'une des mises en examen était lundi 28 juin suspendue par sa hiérarchie.

- Les questions posées lors des auditions ont permis de commencer à comprendre le récit policier en cours de construction. Les personnes ont notamment été interrogées sur leur activités et liens sociaux au sein de collectifs ou

d'associations limousins estimés semble-t-il trop contestataires : la Chorale des Résistances sociales, le Cercle Gramsci, La Bogue, et plusieurs autres associations ou collectifs.

- De très gros moyens de surveillance ont été utilisés depuis plusieurs mois. La police a mis en place des filatures et des écoutes téléphoniques. Elle a mis des micros dans les maisons et dans les véhicules. Elle a installé des keyloggers sur les ordinateurs. Et relevé de l'ADN un peu partout.

- Des "trombinoscopes" ont été présentées aux gardé.e.s-à-vue. Les flics prétendent que les relevés d'ADN incriminent une ou deux personnes arrêtées, et ils disent avoir un autre ADN, masculin, dont ils recherchent toujours activement le "propriétaire".

- La présence dans sa bibliothèque de l'excellente Revue Z a été présentée à une des personnes interpellées comme un élément à charge. Motif : un des textes de revendications d'incendie serait inspiré d'une page de la revue !

- Le parquet et ses carpettes ont bien démontré une fois de plus leur paranoïa contre ce qu'ils appellent "l'ultragauche", leur empressement et leur grossièreté, prêts à tout confondre et tout mélanger dans un unique marécage séditieux.

- Une opposition à cette opération s'est manifestée dès le départ et toute la semaine, notamment à Gentioux par une mobilisation sur les lieux de l'interpellation, puis une assemblée d'une centaine de personnes le soir même ; des rendez-vous quotidiens devant l'hôtel de police de Limoges, et parfois subi une lourde pression policière ; un rendez-vous samedi 19 juin, place d'Aine, a permis de constituer un comité de soutien, qui s'est retrouvé à nouveau le 26 juin avec une centaine de participants ; les échanges publics des proches et de leurs soutiens ont permis à tous de partager la dénonciation de cette opération, y compris dans son aspect politique et médiatique, et la détermination à ne pas se laisser intimider.

Propositions du comité de soutien créé à Limoges :

- se retrouver à nouveau tous les samedis à Limoges.

- mettre en place des comités et/ou rendez-vous locaux, menant leurs actions de manière indépendante mais coordonnée via les rendez-vous du samedi à Limoges.

- organiser une tournée en Limousin : soirée débat + repas de soutien + concerts, organiser des rencontres publiques via des structures ou associations touchées par cette affaire. Proposez-nous des lieux, des dates, des groupes, des intervenant.e.s !

- collecter des fonds à toutes ces occasions pour aider les personnes mises en cause dans leur bataille juridique.

- préparer activement le 15 juillet pour qu'un maximum de monde soit présent lors de l'audience d'appel.

- intervenir dans les rues, par exemple pendant le festival Urbaka à Limoges, avec tracts, banderoles et chansons.

- dénoncer massivement les méthodes et l'arbitraire policier qui use et abuse des moyens de l'antiterrorisme pour intimider et surveiller toute une population.

REJOIGNEZ-NOUS, INTERVENEZ, PARTICIPEZ AU COMITÉ 15 JUIN !

**MULTIPLIONS LES TEXTES, POÈMES, BANDEROLES, INTERVENTIONS PUBLIQUES,
POUR DÉNONCER CE NOUVEAU DÉLIRE DE L'ÉTAT POLICIER !**

DÉFENDONS-NOUS !

TEL 06.23.44.31.52 | MAIL : COMITE15JUN@RISEUP.NET | FACEBOOK SOUTIENARRESTATIONS15JUN

INFORMATIONS EN LIGNE SUR LE SITE D'INFORMATIONS INDÉPENDANTES LA BOGUE : [HTTPS://LABOGUE.INFO](https://labogue.info)